CIC Ouest

CIC ANGERS SAINT MICHEL
30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS
☎ 02 41 97 89 03 FAX 02 41 37 74 66 ✉ 14299@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
BANQUE CIC OUEST CIC ANGERS SAINT MICHEL, 30 BOULEVARD SAINT MICHEL 49100 ANGERS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 40 000 €.

Monsieur Sebastien JOLIVET, représentant de la société AB2S S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 BOULEVARD GASTON RAMON 49100 ANGERS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
JOLIVET Sebastien	1	0 €
MSJO	80 000	40 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Gary Malavasi
Chargé d'Affaires Professionnels

JST14

lu et approuvé

